

Comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers de la région Auvergne

Clermont-Ferrand, le 15/11/13

Participants : voir la liste d'émargement.

Présentation par l'IGN du fonctionnement des comités régionaux de programmation :

Le mandat du comité de programmation est de contribuer à l'élaboration du programme national en recueillant les besoins des acteurs publics régionaux et en mutualisant les investissements publics. Le SGAR et les participants proposent d'élargir le comité aux parcs naturels régionaux, aux SDIS, aux DDT, et à l'ONF. Le calendrier d'élaboration du programme national nécessite de réunir les comités régionaux au mois de juin de l'année N-1.

Le CRAIG propose de fusionner le comité régional de programmation et le comité d'orientation. La DREAL souhaite néanmoins que les aspects stratégiques soient abordés en dehors du comité d'orientation. L'IGN propose de faire un bilan du comité régional de programmation après un an de fonctionnement.

- **IMAGES**
 - o **Orthophotographies**

Prévision prochaine PVA IGN : 2016

Proposition CRAIG :

- Orthophoto régionale à 25 cm et 50 cm en alternance tous les 3 ans faite par l'IGN
- Orthophotos à 10 cm sur les six agglomérations d'Auvergne réalisées tous les 3 ans par le CRAIG.

Monsieur Deneux souligne la nécessité d'avoir un modèle commun avec les autres plateformes régionales tant sur les contenus que la sur la contractualisation.

- **Images satellites Pléiades (75 cm)**

L'IGN est chargé de collecter les besoins pour coordonner l'acquisition d'images Pléiades et anticiper la programmation. Des orthophotos issues d'images Pléiades seront produites sur les zones à enjeux pour les besoins de la mise à jour des référentiels. Des zones complémentaires peuvent être définies par rapport aux besoins des utilisateurs.

- **Spot 6 (2,5m)**

Une couverture annuelle va être produite pour les études environnementales.

- **REFERENTIEL ALTIMETRIQUE (RGE ALTI)**

L'amélioration du référentiel altimétrique sera achevée fin 2016.

Deux modes de production sont mis en œuvre :

- Levés LIDAR sur les zones inondables, pour les besoins de la Direction générale de la prévision des risques, et sur certains massifs forestiers.
- Corrélation automatique : BD Alti recalée par photogrammétrie.

La DRAAF mène un projet de lever LIDAR sur les départements du Cantal et de la Haute-Loire en partenariat avec l'IRSTEA.

- **DESSERTE FORESTIERE**

- Projets en cours à l'ONF, et au FCBA en partenariat avec l'IGN, pour établir une base de données des dessertes forestières.
- Groupe de travail du CRAIG : la cartographie des dessertes forestières du Puy-de-Dôme est déjà réalisée. Une étude est en cours au sein du groupe de travail accessibilité à la forêt pour une extension de la démarche aux autres départements.

- **BD TOPO et BD ADRESSE**

Le rythme actuel de mise à jour des données BD TOPO et BD ADRESSE est en moyenne de 10 mois. Une action spécifique est entreprise par les équipes de mise à jour pour désempiler les adresses dans les communes rurales. Un partenariat de mise à jour a été contractualisé avec les 4 SDIS d'Auvergne pour la fourniture de signalements d'évolutions. Une étude est en cours pour permettre aux partenaires d'accéder plus rapidement aux mises à jour, dans la poursuite de l'expérimentation menée avec le SDIS du Finistère.

La DREAL précise que la BDTOPO® est très utilisée dans leurs études d'analyse spatiale.

Objectif 2014 : Il est envisagé de déployer le service en ligne RIPART-Adresse dans les communes pour améliorer la qualité du référentiel. Le projet sera présenté aux associations des maires d'Auvergne.

- **DIFFUSION DES DONNEES DU RGE PAR LE CRAIG**

Le CRAIG diffuse les données du RGE aux organismes publics, hors activités industrielles ou commerciales, selon un protocole de rediffusion et une liste d'ayants droits. Le CRAIG signale que la gestion des SPIC est une organisation lourde à gérer et très consommatrice de temps. Cette restriction est imposée par le respect des règles de concurrence entre les gestionnaires de réseau et les délégataires de services publics.

- **NOUVELLE CARTE AU 1:25 000**

La nouvelle carte de base est dérivée de la BD TOPO par un processus semi-automatique. Le SCAN 25 EXPRESS est disponible depuis septembre 2013 et est mis à jour annuellement.

- **CARTE DES VEGETATIONS**

La DREAL Auvergne rappelle l'importance de cette base de données et souhaite accélérer la programmation en concertation avec le Conservatoire national botanique du massif central et l'IRSTEA.

- **INVENTAIRE FORESTIER**

La méthode d'inventaire évoluera en 2015, avec des mesures complémentaires d'accroissement effectuées sur des placettes permanentes.

- **OCCUPATION DU SOL A GRANDE ECHELLE (OCS-GE)**

C'est un projet de grande envergure pour répondre aux nombreuses demandes de mesure de l'artificialisation des sols, d'étalement urbain, et de détection de changement. La nomenclature a été définie par un groupe de travail national piloté par la Direction générale de l'aménagement, du logement, et de la nature (DGALN). Les données seront compatibles avec la Directive INSPIRE.

Une couverture nationale est prévue fin 2016 avec le premier niveau de la nomenclature. Un référentiel commun, élaboré à partir du réseau routier principal et du réseau ferré de la BDTopo[®], sera disponible en 2014.

Groupe de travail du CRAIG : Le CRAIG souhaite mettre à disposition de ses adhérents un référentiel d'occupation du sol à partir de 2014, pour répondre aux enjeux urbain (SCOT, PLU), et aux études d'aménagement du territoire (Trames Vertes et Bleues, SRCE, Consommation de l'espace...). La DREAL souhaite être associée aux prochaines réunions pour répondre aux besoins de l'Etat

Le CRAIG souligne l'importance de s'appuyer sur la nomenclature nationale et souhaite trouver un modèle économique commun avec les autres régions. Les données pourront être coproduites par l'IGN et le CRAIG selon un partenariat similaire à la production des orthophotographies. Le montage financier reste à définir, en tenant compte de la fin du programme FEDER.

- **PLANS A TRES GRANDE ECHELLE**

Le CRAIG anime un groupe de réflexion avec ERDF et les gestionnaires de réseaux sensibles pour la mise en œuvre de la directive anti-endommagement (DT / DICT). Une expérimentation va être menée sur l'agglomération d'Aurillac, pour tester plusieurs techniques d'acquisition de données à très grande échelle ou de recalage de fonds de plans existants. L'IGN est sollicité pour participer à cette expérimentation.

Présentation de Michel SEGARD (Directeur des programmes civils IGN) :

Opérateur référent de l'État pour l'information géographique et forestière, l'IGN produit les données nécessaires à la conduite des politiques publiques, et intervient en appui pour contribuer à l'analyse des territoires. Pour répondre aux nouveaux enjeux et à un contexte en très forte évolution, l'IGN s'engage dans la mise en place d'une concertation étroite avec les acteurs locaux pour adapter sa production en fonction des usages, et mettre en place de nouveaux services d'analyse du territoire et de diffusion de données. L'objectif est une meilleure prise en compte des besoins locaux en travaillant dans un cadre partenarial et en mutualisant les investissements publics.

Le CRAIG préconise un nouveau rapport parlementaire sur l'information géographique et forestière pour clarifier l'organisation des niveaux nationaux et régionaux et le rôle des plateformes régionales.

Conclusion du Secrétaire général aux affaires régionales :

Monsieur Pierre RICARD souligne l'intérêt et la richesse des échanges de ce premier comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers auvergnat. Les propositions de l'IGN correspondent aux besoins et aux demandes des acteurs régionaux, mais nécessitent d'être affinées pour enrichir la politique partenariale. Une prospective pluriannuelle permettra d'asseoir le rôle de ce comité, dont les préconisations seront présentées au conseil d'administration du CRAIG.